



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° 84-2023-323

PUBLIÉ LE 30 NOVEMBRE 2023

Sommaire

38_REC_Rectorat de l'Académie de Grenoble / Division des examens et concours

84-2023-11-27-00006 - Arrêté DEC.DNB.DCL.XIII.23.462 DCL 01.12.2023
Langue des Signes Française (1 page) Page 3

84-2023-11-27-00007 - ARRÊTÉ DEC.DNB.DCL.XIII.23.463 DCL 04.12.2023
Anglais (1 page) Page 4

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes /

84-2023-11-23-00015 - Arrêté n° 2023-05-0099 modification adresse St Uze
(1 page) Page 5

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Direction de l'offre de soins professions

84-2023-11-28-00010 - Arrêté n°2023-19-0418 portant modification de
l'arrêté n02021-19-0182 du 8 juillet 2021 relatif à la liste des postes éligibles à
la prime d'engagement de carrière hospitalière (30 pages) Page 6

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Direction de l'offre de soins régulation

84-2023-11-29-00003 - Arrêté n°2023-17-0468 portant dissolution du
groupement de coopération sanitaire « Réseau Prévention Main
Rhône-Alpes » (2 pages) Page 36

84-2023-11-08-00008 - Arrêté n°2023-17-0490 accordant au centre
hospitalier Le Vinatier à Bron, une prolongation de la dérogation à
l'obligation d'être partie à une convention constitutive de groupement
hospitalier de territoire (2 pages) Page 38

84_DRAAF_Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes / Direction générale

84-2023-11-29-00002 - Microsoft Word - arrete_draaf AdmGenerale - vu
ALP.docx (3 pages) Page 40



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble
Division des examens et concours**

Réf N° DEC/DNB/DCL/XIII/23/462

Affaire suivie par :

Mélanie ZANINELLO

Tél : 04 56 52 77 91

Mél : ce.dcl@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC/DNB/DCL/XIII/23/462 du 27/11/2023

- Vu le décret n°2010-469 du 7 mai 2010 créant le diplôme de compétence en langue ;
- vu l'arrêté du 25 février 2011 relatif aux droits d'inscription à l'examen conduisant à la délivrance du diplôme de compétence en langue ;
- vu la convention en date du 19 décembre 2012 fixant les conditions de mise en œuvre du diplôme de compétence en langue dans l'académie de Grenoble ;
- vu la convention en date du 15 octobre 2015 fixant les conditions de mise en œuvre du diplôme de compétence en langue entre Aix-Marseille Université (AMU) et l'académie de Grenoble ;
- vu l'avenant n°1 à la convention opérationnelle n°2015-AMU-118.

Article 1 : le jury d'examen pour la délivrance du diplôme de compétence en langue des Signes Française de la session du 1^{er} décembre 2023 est constitué comme suit :

PRESIDENT :

- Monsieur Jean-Louis BRUGEILLE – IA-IPR Langue des Signes Française à Toulouse

COLLEGE ENSEIGNANTS :

- Monsieur Nicolas MEDIN – Lycée Général et Technologique H-Jean Paul Sartre à Bron
- Monsieur Nicolas BLIMOND – Académie de Nancy-Metz

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Pour la rectrice et par délégation,
La cheffe de bureau des examens et concours**

Laurence Giry



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble
Division des examens et concours**

Réf N° DEC/DNB/DCL/XIII/23/463

Affaire suivie par :

Mélanie ZANINELLO

Tél : 04 56 52 77 91

Mél : ce.dcl@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC/DNB/DCL/XIII/23/463 du 27/11/2023

- Vu le décret n°2010-469 du 7 mai 2010 créant le diplôme de compétence en langue ;
- vu l'arrêté du 25 février 2011 relatif aux droits d'inscription à l'examen conduisant à la délivrance du diplôme de compétence en langue ;
- vu la convention en date du 19 décembre 2012 fixant les conditions de mise en œuvre du diplôme de compétence en langue dans l'académie de Grenoble ;
- vu la convention en date du 15 octobre 2015 fixant les conditions de mise en œuvre du diplôme de compétence en langue entre Aix-Marseille Université (AMU) et l'académie de Grenoble ;
- vu l'avenant n°1 à la convention opérationnelle n°2015-AMU-118 ;

Article 1 : le jury d'examen pour la délivrance du diplôme de compétence en langue anglaise de la session du 4 décembre 2023 est constitué comme suit :

PRESIDENTE :

- Madame Nathalie MERON – IA-IPR Anglais

VICE-PRESIDENTE :

- Madame Samia OUNOUGHFI – Professeure Université Grenoble Alpes

COLLEGE ENSEIGNANTS :

- Monsieur Adnane ABOUEDDAHAB – Greta de Grenoble

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Pour la rectrice et par délégation,
La cheffe de bureau des examens et concours**

Laurence Giry

Arrêté N° 2023-05-0099

Portant modification d'adresse d'une officine de pharmacie à SAINT-UZE (26240)

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L. 5125-1 à L. 5125-32 et R 5125-1 à R.5125-12;

Vu la décision 2010/797 du 21 Juin 2010 accordant une licence de transfert d'officine de pharmacie, sous le numéro 26#001471, à l'adresse suivante : Place du 19 Mars 1962 -26240 SAINT-UZE ;

Vu l'arrêté n°2021-05-0088 du 30 Septembre 2021 portant modification d'adresse de l'officine de Saint-Uze à l'adresse suivante : 04 Rue du 19 Mars -26240 SAINT-UZE ;

Considérant la demande présentée par Madame Anne-Sophie ROCHE pharmacien titulaire exploitant la SELARL « Pharmacie des Sources » accompagnée du certificat d'adressage établi par la mairie de SAINT-UZE, daté du 23 Novembre 2023, actualisant l'adresse de la pharmacie ;

ARRETE

Article 1er : La nouvelle adresse de l'officine susvisée est : 80 Rue du 19 Mars -26240 SAINT-UZE

Article 2 : Pour être valide, la licence précitée devra toujours être accompagnée du présent arrêté, notamment en cas de cession.

Article 3 : L'arrêté n°2021-05-0088 du 30 Septembre 2021 est abrogé.

Article 4 : Dans les deux mois suivant sa notification ou sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes,
- d'un recours administratif auprès de Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, pouvant être introduit par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 : La directrice de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 23 Novembre 2023

Pour la Directrice générale et par délégation,
La responsable du pôle pharmacie biologique

Catherine PERROT

Arrêté N°2023-19-0418

Portant modification de l'arrêté n°2021-19-0182 du 8 juillet 2021 relatif à la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique notamment ses articles R.6152-5-1, R.6152-347, R.6152-404-1, R.6152-508-1, D.6152-23-1, D.6152-356, D.6152-417, D.6152-417 et D.6152-514-1 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2017-326 du 14 mars 2017 relatif à l'activité partagée de certains personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques et créant la convention d'engagement de carrière hospitalière pour les praticiens contractuels et les assistants des hôpitaux ;

Vu le décret n° 2017-327 du 14 mars 2017 portant création d'une prime d'exercice territorial et d'une prime d'engagement de carrière hospitalière ;

Vu le décret du 19 avril 2023 portant cessation de fonctions et nomination de la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté du 14 mars 2017 fixant les modalités d'application des dispositions relatives à la prime d'engagement de carrière hospitalière des assistants des hôpitaux et des praticiens contractuels exerçant leur activité dans les établissements publics de santé ;

Vu l'arrêté n°2021-19-0182 du 8 juillet 2021 modifié portant fixation de la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière ;

Vu l'arrêté du 5 février 2022 modifiant l'arrêté du 14 mars 2017 fixant les modalités d'application des dispositions relatives à la prime d'engagement de carrière hospitalière des assistants des hôpitaux et des praticiens contractuels exerçant leur activité dans les établissements publics de santé ;

Considérant l'avis de la commission régionale paritaire en date du 23 juin 2023 ;

Considérant que la liste des postes relevant d'une spécialité pour laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante a été proposée à la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé d'Auvergne-Rhône-Alpes par les directeurs d'établissements après concertation au sein des groupements hospitaliers de territoire ;

Considérant les données relatives aux vacances de postes de praticiens hospitaliers suite au second tour de recrutement 2022 ;

Considérant l'attention particulière qui doit être portée à des établissements en raison de leur rôle dans l'offre de soins sur le territoire ;

Considérant les critères de priorisation proposés par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et l'avis favorable de la commission régionale paritaire en date du 23 juin 2023 ;

ARRÊTE

Article 1

La liste des postes de la région Auvergne-Rhône-Alpes relevant d'une spécialité pour laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante est fixée pour les établissements et spécialités conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Un recours peut être formé devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "télérecours citoyens" accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 3

La Directrice de l'Offre de Soins de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et les Directeurs des établissements publics de santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon le 28 novembre 2023

La Directrice Générale
De l'Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Madame Cécile COURREGES

GHT	Etablissement	Spécialités	Postes attribués pour la PECH 2023
Alpes Dauphiné	CHG de La Mure	Médecine générale	1
Alpes Dauphiné	CHU de Grenoble	Médecine d'urgence	5
Alpes Dauphiné	CHU de Grenoble	Psychiatrie	6
Alpes Dauphiné	CHU de Grenoble	Médecine générale	11
Alpes Dauphiné	CHU de Grenoble	Anatomie et cytologie pathologiques	5
Alpes Dauphiné	CHG de Saint-Egrève (Alpes - Isère)	Psychiatrie	10
Total GHT Alpes Dauphiné			38
Bresse Haut Bugéy	CHG de Hauteville-Lompnes (L'Albarine)	Médecine générale	9
Bresse Haut Bugéy	CHG de Hauteville-Lompnes (L'Albarine)	Médecine physique et de réadaptation	2
Bresse Haut Bugéy	CHG de Hauteville-Lompnes (L'Albarine)	Pneumologie	1
Bresse Haut Bugéy	CHG de Hauteville-Lompnes (L'Albarine)	Gériatrie	2
Bresse Haut Bugéy	CHG de Oyonnax (Haut Bugéy)	Pédiatrie	1

Bresse Haut Bugéy	CHG de Oyonnax (Haut Bugéy)	Médecine générale	1
Bresse Haut Bugéy	CHG de Oyonnax (Haut Bugéy)	Médecine d'urgence	2
Bresse Haut Bugéy	CHG de Bourg-en-Bresse (Fleyriat)	Pneumologie	1
Bresse Haut Bugéy	CHG de Bourg-en-Bresse (Fleyriat)	Pédiatrie	1
Bresse Haut Bugéy	CHG de Bourg-en-Bresse (Fleyriat)	Médecine générale	2
Bresse Haut Bugéy	CHG de Bourg-en-Bresse (Fleyriat)	Maladies infectieuses et tropicales	1
Bresse Haut Bugéy	CHG de Bourg-en-Bresse (Fleyriat)	Néphrologie	1
Bresse Haut Bugéy	CHG de Bourg-en-Bresse (Fleyriat)	Médecine et santé au travail	1
Bresse Haut Bugéy	CHG de Bourg-en-Bresse (Fleyriat)	Endocrinologie-diabétologie-nutrition	1
Bresse Haut Bugéy	CHG de Bourg-en-Bresse (Fleyriat)	Médecine d'urgence	4
Bresse Haut Bugéy	CHG de Bourg-en-Bresse (Fleyriat)	Médecine cardiovasculaire	2
Bresse Haut Bugéy	CHG de Bourg-en-Bresse (Fleyriat)	Gériatrie	2
Bresse Haut Bugéy	CHG de Bourg-en-Bresse (Fleyriat)	Médecine physique et de réadaptation	1
Total GHT Bresse Haut Bugéy			35

Cantal	CHG de Saint-Flour	Gynécologie obstétrique	2
Cantal	CHG de Saint-Flour	Médecine d'urgence	3
Cantal	CHG de Saint-Flour	Anesthésie-réanimation	1
Cantal	CHG de Saint-Flour	Radiologie et imagerie médicale	1
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Anesthésie-réanimation	6
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Médecine d'urgence	4
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Médecine intensive-réanimation	2
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Psychiatrie	3
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Médecine générale	3
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Gynécologie obstétrique	3
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Biologie médicale	1
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Radiologie et imagerie médicale	3
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Chirurgie orthopédique et traumatologique	1
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Chirurgie vasculaire	1

Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Neurologie	2
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Rhumatologie	2
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Pneumologie	2
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Pédiatrie	2
Cantal	CHG de Aurillac (Henri-Mondor)	Gériatrie	2
Cantal	CHG de Mauriac	Médecine générale	1
Cantal	CHG de Mauriac	Gériatrie	1
Cantal	CHG de Mauriac	Médecine d'urgence	1
Cantal	CHG de Murat	Médecine générale	1
Total GHT Cantal			48
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Privas (CH des Vals d'Ardèche)	Médecine générale	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Privas (CH des Vals d'Ardèche)	Gériatrie	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Privas (CH des Vals d'Ardèche)	Chirurgie orthopédique et traumatologique	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Privas (CH des Vals d'Ardèche)	Ophtalmologie	1

Drôme Ardèche Vercors	CHG de Privas (CH des Vals d'Ardèche)	Médecine d'urgence	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Privas (CH des Vals d'Ardèche)	Pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Hépatogastro-entérologie	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Neurologie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Médecine et santé au travail	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Oncologie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Anesthésie-réanimation	3
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Urologie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Ophtalmologie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Médecine générale	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Gériatrie	4
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Médecine d'urgence	4
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Pédiatrie	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Radiologie et imagerie médicale	2

Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Gynécologie obstétrique	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Endocrinologie- diabétologie-nutrition	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Médecine cardiovasculaire	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Biologie médicale	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Médecine physique et de réadaptation	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Aubenas (Ardèche Méridionale)	Rhumatologie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Le Cheylard	Gériatrie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Lamastre	Gériatrie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Lamastre	Médecine générale	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Tournon-sur-Rhône	Gériatrie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Valence	Gynécologie obstétrique	3
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Valence	Pédiatrie	5
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Valence	Ophtalmologie	2

Drôme Ardèche Vercors	CHG de Valence	Chirurgie orthopédique et traumatologique	3
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Valence	Anesthésie-réanimation	8
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Valence	Médecine d'urgence	10
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Valence	Médecine générale	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Valence	Médecine nucléaire	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Valence	Santé publique	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Valence	Oncologie	4
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Valence	Hématologie	3
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Montélimar (Groupement Hospitalier Portes de Provence)"	Médecine générale	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Montélimar (Groupement Hospitalier Portes de Provence)"	Anesthésie-réanimation	5
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Montélimar (Groupement Hospitalier Portes de Provence)"	Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Montélimar (Groupement Hospitalier Portes de Provence)"	Gynécologie obstétrique	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Montélimar (Groupement Hospitalier Portes de Provence)"	Hépatogastro-entérologie	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Montélimar (Groupement Hospitalier Portes de Provence)"	Médecine cardiovasculaire	4

Drôme Ardèche Vercors	CHG de Montélimar (Groupement Hospitalier Portes de Provence)"	Pneumologie	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Montélimar (Groupement Hospitalier Portes de Provence)"	Gériatrie	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Montélimar (Groupement Hospitalier Portes de Provence)"	Pédiatrie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Die	Médecine cardiovasculaire	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Die	Radiologie et imagerie médicale	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Die	Médecine générale	3
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Die	Gériatrie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Die	Médecine d'urgence	6
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Die	Médecine physique et de réadaptation	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Radiologie et imagerie médicale	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Médecine générale	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Médecine et santé au travail	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Gériatrie	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Médecine cardiovasculaire	1

Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Médecine physique et de réadaptation	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Pédiatrie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Médecine d'urgence	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Anesthésie-réanimation	3
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Ophthalmologie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Oncologie	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Gynécologie obstétrique	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Romans-sur-Isère (hôpitaux Drôme Nord)	Hépatogastro-entérologie	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Bourg Saint-Andéol (Hôpital intercommunal Bourg Saint-Andéol - Viviers)	Médecine d'urgence	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Crest	Médecine cardiovasculaire	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Crest	Anesthésie-réanimation	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Crest	Médecine générale	4
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Crest	Hépatogastro-entérologie	1

Drôme Ardèche Vercors	CHG de Crest	Médecine d'urgence	2
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Crest	Radiologie et imagerie médicale	1
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Montéluçon (CH Drôme Vivarais)	Psychiatrie	6
Drôme Ardèche Vercors	CHG de Saint-Marcellin	Médecine générale	1
Total GHT Drôme Ardèche Vercors			164
Haute Loire	CHG de Le Puy-en-Velay	Médecine générale	1
Haute Loire	CHG de Le Puy-en-Velay	Gériatrie	1
Haute Loire	CHG de Le Puy-en-Velay	Pneumologie	2
Haute Loire	CHG de Le Puy-en-Velay	Anesthésie-réanimation	4
Haute Loire	CHG de Le Puy-en-Velay	Chirurgie vasculaire	1
Haute Loire	CHG de Le Puy-en-Velay	Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale	1
Haute Loire	CHG de Le Puy-en-Velay	Médecine d'urgence	3
Haute Loire	CHG de Le Puy-en-Velay	Médecine cardiovasculaire	2
Haute Loire	CHG de Le Puy-en-Velay	Endocrinologie- diabétologie-nutrition	1

Haute Loire	CHG de Le Puy-en-Velay	Oncologie	1
Haute Loire	CHG de Brioude	Radiologie et imagerie médicale	1
Haute Loire	CHG de Brioude	Gériatrie	1
Haute Loire	CHG de Brioude	Médecine générale	1
Total GHT Haute Loire			20
Haute Savoie Pays de Gex	CHG de Gex (Pays de Gex)	Gériatrie	2
Haute Savoie Pays de Gex	CHG de Annecy-Genevois	Anesthésie-réanimation	3
Haute Savoie Pays de Gex	CHG de Annecy-Genevois	Gynécologie obstétrique	2
Haute Savoie Pays de Gex	CHG de Annecy-Genevois	Radiologie et imagerie médicale	4
Haute Savoie Pays de Gex	CHG de Annecy-Genevois	Gériatrie	2
Haute Savoie Pays de Gex	CHG de Annecy-Genevois	Médecine et santé au travail	2
Haute Savoie Pays de Gex	CHG de Annecy-Genevois	Médecine d'urgence	2
Haute Savoie Pays de Gex	CHG de Annecy-Genevois	Psychiatrie	5
Haute Savoie Pays de Gex	CHG de Rumilly	Gériatrie	1

GHT Haute Savoie Pays de Gex			23
Léman Mont Blanc	CHG de Sallanches (CHI des hôpitaux du pays du Mont Blanc)	Médecine cardiovasculaire	1
Léman Mont Blanc	CHG de Sallanches (CHI des hôpitaux du pays du Mont Blanc)	Endocrinologie- diabétologie-nutrition	1
Léman Mont Blanc	CHG de Sallanches (CHI des hôpitaux du pays du Mont Blanc)	Médecine générale	1
Léman Mont Blanc	CHG de Sallanches (CHI des hôpitaux du pays du Mont Blanc)	Anesthésie-réanimation	3
Léman Mont Blanc	CHG de Sallanches (CHI des hôpitaux du pays du Mont Blanc)	Gériatrie	2
Léman Mont Blanc	CHG de Sallanches (CHI des hôpitaux du pays du Mont Blanc)	Hépto-gastro-entérologie	1
Léman Mont Blanc	CHG de Sallanches (CHI des hôpitaux du pays du Mont Blanc)	Radiologie et imagerie médicale	3
Léman Mont Blanc	CHG de Sallanches (CHI des hôpitaux du pays du Mont Blanc)	Gynécologie obstétrique	2
Léman Mont Blanc	CHG de Contamine-sur-Arve (CH Alpes-Léman)	Gériatrie	1
Léman Mont Blanc	CHG de Contamine-sur-Arve (CH Alpes-Léman)	Gynécologie obstétrique	2
Léman Mont Blanc	CHG de Contamine-sur-Arve (CH Alpes-Léman)	Hématologie	2
Léman Mont Blanc	CHG de Contamine-sur-Arve (CH Alpes-Léman)	Médecine cardiovasculaire	2
Léman Mont Blanc	CHG de Contamine-sur-Arve (CH Alpes-Léman)	Médecine d'urgence	3

Léman Mont Blanc	CHG de Contamine-sur-Arve (CH Alpes-Léman)	Oncologie	2
Léman Mont Blanc	CHG de Contamine-sur-Arve (CH Alpes-Léman)	Radiologie et imagerie médicale	2
Léman Mont Blanc	CHG de Contamine-sur-Arve (CH Alpes-Léman)	Pédiatrie	1
Léman Mont Blanc	CHG de Contamine-sur-Arve (CH Alpes-Léman)	Gynécologie médicale	1
Léman Mont Blanc	CHG de La Roche-sur-Foron (Vallée d'Arve)	Psychiatrie	6
Léman Mont Blanc	CHG de Thonon-les-Bains (Les Hôpitaux du Léman)	Hépatogastro-entérologie	2
Léman Mont Blanc	CHG de Thonon-les-Bains (Les Hôpitaux du Léman)	Médecine cardiovasculaire	2
Léman Mont Blanc	CHG de Thonon-les-Bains (Les Hôpitaux du Léman)	Médecine d'urgence	5
Léman Mont Blanc	CHG de Thonon-les-Bains (Les Hôpitaux du Léman)	Médecine générale	3
Léman Mont Blanc	CHG de Thonon-les-Bains (Les Hôpitaux du Léman)	Oncologie	2
Léman Mont Blanc	CHG de Thonon-les-Bains (Les Hôpitaux du Léman)	Radiologie et imagerie médicale	2
GHT Léman Mont Blanc			52
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Médecine générale	2
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Neurologie	1

Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Chirurgie viscérale et digestive	1
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Chirurgie orthopédique et traumatologique	1
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Anesthésie-réanimation	5
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Ophtalmologie	1
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Gynécologie obstétrique	3
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Médecine d'urgence	2
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Médecine intensive-réanimation	1
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Néphrologie	1
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Hépatogastro-entérologie	2
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Pneumologie	1
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Médecine cardiovasculaire	2
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Gériatrie	2
Loire	CHG de Annonay (CH Ardèche Nord)	Radiologie et imagerie médicale	1
Loire	CHG du Forez (Feurs - Montbrison)	Biologie médicale	2

Loire	CHG du Forez (Feurs - Montbrison)	Pédiatrie	1
Loire	CHG du Forez (Feurs - Montbrison)	Pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière	1
Loire	CHG du Forez (Feurs - Montbrison)	Médecine d'urgence	2
Loire	CHG du Forez (Feurs - Montbrison)	Psychiatrie	2
Loire	CHG du Forez (Feurs - Montbrison)	Médecine générale	4
Loire	CHG du Forez (Feurs - Montbrison)	Anesthésie-réanimation	2
Loire	CHG du Forez (Feurs - Montbrison)	Gynécologie obstétrique	2
Loire	CHG de Roanne	Psychiatrie	2
Loire	CHG de Roanne	Anesthésie-réanimation	2
Loire	CHG de Roanne	Néphrologie	2
Loire	CHG de Roanne	Hépatogastro-entérologie	2
Loire	CHG de Roanne	Anatomie et cytologie pathologiques	2
Loire	CHG de Roanne	Pneumologie	2
Loire	CHG de Roanne	Gériatrie	2

Loire	CHG de Saint-Chamond (hôpital du Pays de Gier)	Hépatogastro-entérologie	1
Loire	CHG de Saint-Chamond (hôpital du Pays de Gier)	Gynécologie obstétrique	2
Loire	CHG de Saint-Chamond (hôpital du Pays de Gier)	Anesthésie-réanimation	2
Loire	CHG de Firminy (CH le Corbusier)	Gynécologie obstétrique	2
Loire	CHG de Firminy (CH le Corbusier)	Anesthésie-réanimation	1
Loire	CHU de Saint-Etienne	Pneumologie	2
Loire	CHU de Saint-Etienne	Médecine d'urgence	2
Loire	CHU de Saint-Etienne	Psychiatrie	12
Loire	CHU de Saint-Etienne	Oncologie	3
Loire	CHU de Saint-Etienne	Anesthésie-réanimation	7
Loire	CHU de Saint-Etienne	Urologie	2
Loire	CHU de Saint-Etienne	Radiologie et imagerie médicale	8
GHT Loire			100
Non rattaché	CHG de Bron (hôpital spécialisé Le Vinatier)	Psychiatrie	8

Non rattaché	CHG de Bron (hôpital spécialisé Le Vinatier)	Médecine générale	1
Total Non rattaché			9
Nord Dauphiné	CHG de Bourgoin-Jallieu (Pierre Oudot)	Anesthésie-réanimation	3
Nord Dauphiné	CHG de Bourgoin-Jallieu (Pierre Oudot)	Radiologie et imagerie médicale	2
Nord Dauphiné	CHG de Bourgoin-Jallieu (Pierre Oudot)	Gériatrie	2
Nord Dauphiné	CHG de Bourgoin-Jallieu (Pierre Oudot)	Pneumologie	2
Nord Dauphiné	CHG de Bourgoin-Jallieu (Pierre Oudot)	Psychiatrie	3
Nord Dauphiné	CHG de Bourgoin-Jallieu (Pierre Oudot)	Médecine générale	3
Nord Dauphiné	CHG de Bourgoin-Jallieu (Pierre Oudot)	Néphrologie	1
Nord Dauphiné	CHG de Le Pont-de-Beauvoisin	Médecine générale	2
Nord Dauphiné	CHG de Le Pont-de-Beauvoisin	Médecine d'urgence	2
Nord Dauphiné	CHG de La Tour-du-Pin	Gériatrie	1
Nord Dauphiné	CHG de Morestel (Intercommunal)	Gériatrie	1
Nord Dauphiné	CHG de Morestel (Intercommunal)	Médecine générale	1

Total GHT Nord Dauphiné			23
Rhône Centre	CHU de Lyon	Anesthésie-réanimation	4
Rhône Centre	CHU de Lyon	Psychiatrie	3
Rhône Centre	CHU de Lyon	Oncologie radiothérapie	2
Total GHT Rhône Centre			9
Rhône Nord Beaujolais Dombes	CHG de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	Psychiatrie	2
Rhône Nord Beaujolais Dombes	CHG de Villefranche-sur-Saône (hôpital Nord Ouest)	Anesthésie-réanimation	5
Rhône Nord Beaujolais Dombes	CHG de Cours la Ville (centre hospitalier du Beaujolais vert)	Gériatrie	1
Rhône Nord Beaujolais Dombes	CHG de Villefranche-sur-Saône (hôpital Nord Ouest)	Médecine d'urgence	4
Rhône Nord Beaujolais Dombes	CHG de Villefranche-sur-Saône (hôpital Nord Ouest)	Médecine physique et de réadaptation	1
Rhône Nord Beaujolais Dombes	CHG de Tarare - Grandris	Gériatrie	2
Total GHT Rhône Nord Beaujolais Domes			15
Savoie Belley	CHG de Belley (CH Bugéy Sud)	Gynécologie obstétrique	1
Savoie Belley	CHG de Belley (CH Bugéy Sud)	Médecine générale	3

Savoie Belley	CHG de Belley (CH Bugéy Sud)	Gériatrie	1
Savoie Belley	CHG de Belley (CH Bugéy Sud)	Médecine d'urgence	1
Savoie Belley	CHG de Belley (CH Bugéy Sud)	Radiologie et imagerie médicale	1
Savoie Belley	CHG de Albertville-Moûtiers	Gynécologie obstétrique	1
Savoie Belley	CHG de Albertville-Moûtiers	Médecine cardiovasculaire	1
Savoie Belley	CHG de Albertville-Moûtiers	Médecine générale	3
Savoie Belley	CHG de Albertville-Moûtiers	Radiologie et imagerie médicale	1
Savoie Belley	CHG de Saint-Jean-de-Maurienne (CH de la Vallée de la Maurienne)	Médecine générale	1
Savoie Belley	CHG de Saint-Jean-de-Maurienne (CH de la Vallée de la Maurienne)	Gériatrie	2
Savoie Belley	CHG de Saint-Jean-de-Maurienne (CH de la Vallée de la Maurienne)	Hépatogastro-entérologie	1
Savoie Belley	CHG de Saint-Jean-de-Maurienne (CH de la Vallée de la Maurienne)	Médecine cardiovasculaire	1
Savoie Belley	CHG de Saint-Jean-de-Maurienne (CH de la Vallée de la Maurienne)	Médecine physique et de réadaptation	1
Savoie Belley	CHG de Saint-Jean-de-Maurienne (CH de la Vallée de la Maurienne)	Chirurgie orthopédique et traumatologique	1
Savoie Belley	CHG de Saint-Jean-de-Maurienne (CH de la Vallée de la Maurienne)	Pédiatrie	2

Savoie Belley	CHG de Saint-Jean-de-Maurienne (CH de la Vallée de la Maurienne)	Gynécologie obstétrique	2
Savoie Belley	CHG de Saint-Jean-de-Maurienne (CH de la Vallée de la Maurienne)	Anesthésie-réanimation	3
Savoie Belley	CHG de Saint-Jean-de-Maurienne (CH de la Vallée de la Maurienne)	Radiologie et imagerie médicale	2
Savoie Belley	CHG de Saint-Jean-de-Maurienne (CH de la Vallée de la Maurienne)	Médecine d'urgence	2
Savoie Belley	CHG de Bourg-Saint-Maurice	Gériatrie	1
Savoie Belley	CHG de Bourg-Saint-Maurice	Médecine générale	1
Savoie Belley	CHG de Bourg-Saint-Maurice	Gynécologie obstétrique	1
Savoie Belley	CHG de Bourg-Saint-Maurice	Anesthésie-réanimation	2
Savoie Belley	CHG de Bourg-Saint-Maurice	Radiologie et imagerie médicale	1
Savoie Belley	CHG de Bourg-Saint-Maurice	Médecine d'urgence	2
Savoie Belley	CHG de Bassens (hôpital spécialisé de la Savoie)	Psychiatrie	2
Total GHT Savoie Belley			41
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Médecine et santé au travail	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Médecine d'urgence	6

Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Médecine intensive-réanimation	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Radiologie et imagerie médicale	3
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Médecine générale	7
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Odontologie polyvalente	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Psychiatrie	4
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Médecine cardiovasculaire	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Gynécologie obstétrique	3
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Pédiatrie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Anesthésie-réanimation	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Chirurgie vasculaire	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Urologie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Chirurgie orthopédique et traumatologique	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Chirurgie viscérale et digestive	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale	1

Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Ophtalmologie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Hépatogastro-entérologie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Néphrologie	3
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Neurologie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Endocrinologie- diabétologie-nutrition	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Médecine interne et immunologie clinique	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Hématologie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Pneumologie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Biologie médicale	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Gériatrie	3
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Médecine physique et de réadaptation	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Moulins - Yzeure	Oncologie	3
Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Médecine physique et de réadaptation	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Médecine d'urgence	7

Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Neurologie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Hépatogastro-entérologie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Oncologie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Psychiatrie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Radiologie et imagerie médicale	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Gynécologie obstétrique	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Anesthésie-réanimation	4
Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Médecine cardiovasculaire	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Néphrologie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Gériatrie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Montluçon Nérès-les-Bains	Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Pneumologie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Anesthésie-réanimation	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Médecine vasculaire	1

Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Gériatrie	3
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Endocrinologie- diabétologie-nutrition	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Oncologie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Hématologie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Neurologie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Psychiatrie	4
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Chirurgie maxillo-faciale	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Ophtalmologie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Urologie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Hépto-gastro-entérologie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Médecine générale	4
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Médecine d'urgence	6
Territoire d'Auvergne	CHG de Vichy	Médecine et santé au travail	1

Territoire d'Auvergne	CHG de Bourbon-l'Archambault	Médecine générale	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Ainay-le-Château (hôpital spécialisé)	Psychiatrie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Ainay-le-Château (hôpital spécialisé)	Gériatrie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Tronget (Coeur du Bourbonnais)	Médecine générale	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Tronget (Coeur du Bourbonnais)	Gériatrie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Issoire	Hépatogastro-entérologie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Issoire	Gériatrie	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Issoire	Anesthésie-réanimation	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Issoire	Radiologie et imagerie médicale	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Thiers	Gynécologie obstétrique	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Thiers	Radiologie et imagerie médicale	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Thiers	Psychiatrie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Thiers	Médecine générale	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Thiers	Anesthésie-réanimation	1

Territoire d'Auvergne	CHG de Thiers	Médecine d'urgence	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Ambert	Radiologie et imagerie médicale	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Ambert	Médecine générale	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Ambert	Médecine d'urgence	2
Territoire d'Auvergne	CHG de Ambert	Pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Ambert	Gériatrie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Ambert	Psychiatrie	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Riom	Radiologie et imagerie médicale	1
Territoire d'Auvergne	CHG de Riom	Médecine cardiovasculaire	1
Territoire d'Auvergne	CHU de Clermont-Ferrand	Anesthésie-réanimation	1
Territoire d'Auvergne	CHU de Clermont-Ferrand	Radiologie et imagerie médicale	1
Total GHT Territoire d'Auvergne			152
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Santé publique	1
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Médecine générale	5

Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Médecine d'urgence	5
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Médecine cardiovasculaire	2
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Dermatologie et vénérologie	1
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Médecine physique et de réadaptation	1
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Anesthésie-réanimation	4
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Oncologie	1
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Rhumatologie	1
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Endocrinologie- diabétologie-nutrition	1
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Radiologie et imagerie médicale	2
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Gériatrie	4
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Pédiatrie	1
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Chirurgie orthopédique et traumatologique	1
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Hépto-gastro-entérologie	1
Val Rhône Centre	CHG de Vienne (Lucien-Hussel)	Ophtalmologie	2

Val Rhône Centre	CHG de Givors	Anesthésie-réanimation	1
Val Rhône Centre	CHG de Givors	Gynécologie obstétrique	2
Val Rhône Centre	CHG de Givors	Pédiatrie	1
Val Rhône Centre	CHG de Givors	Gériatrie	1
GHT Val Rhône Centre			38
Total Général			767

Arrêté N° 2023-17-0468

Portant dissolution du groupement de coopération sanitaire « Réseau Prévention Main Rhône-Alpes »

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6133-1 et suivants et R.6133-1 et suivants ;

Vu l'ordonnance n°2017-28 du 12 janvier 2017 relative à la constitution et au fonctionnement des groupements de coopération sanitaire ;

Vu le décret n°2010-862 du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;

Vu le décret du Président de la République du 19 avril 2023 portant nomination de madame Cécile COURREGES en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes ;

Vu le décret n°2017-631 du 25 avril 2017 relatif à la constitution et au fonctionnement des groupements de coopération sanitaire ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2019 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;

Vu la décision n°2023-23-0097 du 31 octobre 2023 de la directrice générale de l'agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes portant délégation de signature ;

Considérant que le groupement de coopération sanitaire « Réseau Prévention Main Rhône-Alpes » n'a pas transmis de rapport d'activité et comptes financiers depuis 2014 ;

Considérant que l'assemblée générale du groupement de coopération sanitaire « Réseau Prévention Main Rhône-Alpes » ne s'est pas réunie depuis au moins trois exercices comptables ;

Considérant que le groupement de coopération sanitaire « Réseau Prévention Main Rhône-Alpes » n'a pas mis en conformité sa convention constitutive conformément au code de la santé publique ;

Considérant qu'un groupement de coopération sanitaire peut être dissous par décision du Directeur général de l'agence régionale de santé du fait de l'extinction de son objet, d'une absence de réunion de l'assemblée générale depuis trois exercices comptables et/ou d'un manquement grave et réitéré aux dispositions légales et réglementaires auxquelles il est soumis conformément à l'article R. 6133-8 du code de la santé publique ;

Considérant que les courriers du Directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes du 12 mai 2023 et 29 juin 2023 portant respectivement constat et injonction avec mise en demeure de remédier aux manquements, sont restés sans réponses satisfaisantes ;

ARRETE

Article 1

Le groupement de coopération sanitaire « Réseau Prévention Main Rhône-Alpes » est dissous par le présent arrêté.

La personnalité morale du groupement de coopération subsiste pour les besoins de la liquidation.

Article 2

L'arrêté n°2011-187 du 25 janvier 2011 portant approbation de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire « Réseau Prévention Main Rhône-Alpes » est abrogé par le présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé et de la publication à l'égard des tiers. Le tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi(e) par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 4

La Directrice de l'offre de soins de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Fait à Lyon le 29 novembre 2023

La directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Signé : Cécile COURREGES

Arrêté N° 2023-17-0490

Accordant au centre hospitalier Le Vinatier à Bron, une prolongation de la dérogation à l'obligation d'être partie à une convention constitutive de groupement hospitalier de territoire

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6132-1 et suivants ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu l'ordonnance n°2021-291 du 17 mars 2021 relative aux groupements hospitaliers de territoire et à la médicalisation des décisions à l'hôpital ;

Vu le décret du Président de la République du 19 avril 2023 portant nomination de madame Cécile COURREGES en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes ;

Vu le décret n°2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire ;

Vu le décret n°2021-675 du 27 mai 2021 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et à la médicalisation des décisions à l'hôpital ;

Vu l'arrêté n°2016-2526 du 4 juillet 2016 accordant dérogation au centre hospitalier Le Vinatier à Bron, à l'obligation d'être partie à une convention constitutive de groupement hospitalier de territoire ;

Vu les arrêtés n°2021-17-0335 du 24 septembre 2021 et n°2022-17-0350 du 22 septembre 2022 accordant au centre hospitalier Le Vinatier à Bron, une prolongation de la dérogation à l'obligation d'être partie à une convention constitutive de groupement hospitalier de territoire ;

Vu les délibérations de la commission médicale d'établissement du centre hospitalier Le Vinatier en date du 3 juillet 2023 ;

Vu les délibérations du comité social d'établissement du centre hospitalier Le Vinatier en date du 28 septembre 2023 ;

Vu les délibérations de la commission des soins infirmiers (CSIRMT) du centre hospitalier Le Vinatier en date du 5 octobre 2023 ;

Vu la délibération du conseil de surveillance du centre hospitalier Le Vinatier en date du 18 octobre 2023 ;

Considérant la demande conjointe, en date du 20 octobre 2023, du directeur du centre hospitalier Le Vinatier, du président de la commission médicale de l'établissement et du président du conseil de surveillance, de prolonger la dérogation à être partie à une convention constitutive de groupement hospitalier de territoire du centre hospitalier Le Vinatier ;

Considérant la nature, la spécificité et le rayonnement territorial des missions dévolues au centre hospitalier Le Vinatier en matière de soins, d'enseignement et de recherche en psychiatrie ;

ARRETE

Article 1

La demande de prolongation de la dérogation à l'obligation d'être partie à une convention constitutive de groupement hospitalier de territoire est acceptée.

Article 2

La dérogation est prolongée, à compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024.

Article 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé et de la publication à l'égard des tiers. Le tribunal administratif (ou la juridiction administrative compétente) peut être également saisi(e) par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 4

La Directrice de l'offre de soins de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Fait à Lyon le 8 novembre 2023

Par délégation,

Le Directeur général adjoint de l'ARS Auvergne-Rhône Alpes

Signé : Igor BUSSCHAERT



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

ARRÊTE n° 2023/11-76

RELATIF À

**LA SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE À CERTAINS AGENTS DE LA DIRECTION
RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
D'Auvergne-Rhône-Alpes CONCERNANT LA COMPÉTENCE
D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté n° 2023-354 du 27 novembre 2023 portant délégation de signature à M. Bruno FERREIRA, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2022-368 du 14 décembre 2022 portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes,

ARRÊTE

Article 1^{er} : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno FERREIRA, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes, la délégation visée aux articles 2 à 5 de l'arrêté n° 2023-354 du 27 novembre 2023 portant délégation de signature à M. Bruno FERREIRA, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes est exercée par :

- M. Guillaume ROUSSET, directeur régional adjoint ;
- M. Jean-Marc CALLOIS, directeur régional adjoint ;
- Mme Nathalie PRUDON-DESGOUTTES, directrice régionale adjointe.

Article 2 : Délégation de signature est donnée aux agents ci-après à l'effet de signer les actes et correspondances prévu à l'article 1^{er} de l'arrêté n° 2023-354 susmentionné dans la limite de leurs attributions et de leurs compétences définies par l'arrêté n° 2022-368 du 14 décembre 2022 portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes :

- M. Guillaume ROUSSET, directeur régional adjoint ;
- M. Jean-Marc CALLOIS, directeur régional adjoint ;
- Mme Nathalie PRUDON-DESGOUTTES, directrice régionale adjointe, cheffe du service régional de la formation et du développement ou en son absence à M. Alfred GROS ;
- Mme Delphine PICARD, cheffe du service régional de l'économie agricole ou en son absence à Mme Alexandra BERAUD-SUDREAU ;
- M. Julien MESTRALLET, chef du service régional de la forêt, du bois et des énergies ;
- Mme Patricia ROOSE, cheffe du service régional de l'alimentation ou en son absence à Mme Laurence BREMOND et M. Arnaud LABELLE ;
- M. Séan HEALY, chef du service régional de l'information statistique, économique et territoriale ou en son absence à Mme Marie-Laure RONGERE ;
- M. Christian TOURNADRE, secrétaire général ou en son absence à Mme Anne-Sophie BARBAROT ;
- Mme Yasmina MELLAH, responsable du bureau des affaires générales du site de Lyon au sein du secrétariat général, à l'effet de signer tous types d'actes relevant de la compétence du centre permanent d'examens et concours de Lyon du ministère en charge de l'agriculture ;
- Mme Marie HERGAT-GRUAU, responsable du pôle « Ressources humaines » au sein du secrétariat général, à l'effet de signer les actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions au sein de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Mme Sabine LUSSERT, cheffe du pôle « Ressources humaines et dotations » au sein du service régional de la formation et du développement, à l'effet de signer les actes relatifs à la situation des agents publics des établissements d'enseignement agricole publics et privés.

Article 3 : Sont exclus des subdélégations prévues aux articles 1^{er} et 2 du présent arrêté, conformément à l'article 6 de l'arrêté n° 2023-354 susmentionné :

- Les correspondances et décisions adressées à l'attention personnelle des ministres, des secrétaires d'Etat, des parlementaires en exercice et des préfets de département, au président du conseil régional, aux présidents des conseils départementaux, des conseils métropolitains et des conseils de communautés d'agglomération ;
- Les courriers et décisions adressés à l'attention personnelle des élus locaux ;
- Les arrêtés de portée générale ;
- Les conventions liant l'Etat aux collectivités territoriales, à leurs groupements et à leurs établissements publics à l'exception des conventions en lien avec le plan de relance d'un montant inférieur à 75 000 € ;
- La constitution et la composition des comités, commissions (et missions d'enquête) institués par des textes législatifs ou réglementaires ;
- Les décisions de gestion du domaine public (acquisition, aliénation, affectation) ;
- Les mémoires devant les juridictions civiles, pénales et administratives.

Article 4 : Sont également exclus du champ de la délégation pour les agents visés à l'article 2 du présent arrêté, les courriers adressés aux préfets, au secrétaire général pour les affaires régionales, aux directeurs d'administration centrale et aux directeurs-adjoints, aux directeurs régionaux des services déconcentrés,

aux directeurs généraux des services des collectivités, et tout courrier dont l'importance ou l'incidence conduit à le réserver à la signature du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Article 5 : L'arrêté n° 2023/03-39 du 3 avril 2023 relatif à la subdélégation de signature à certains agents de la DRAAF - compétence d'administration générale est abrogé.

Article 6 : Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lempdes, le 29 novembre 2023

Le directeur régional de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes

Bruno FERREIRA